

Ministère des solidarités et de la santé  
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social  
Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

### INTITULE DU POSTE

Professeur d'enseignement général d'histoire-géographie

### FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

<b>Fiche N°</b> <i>(ne pas renseigner)</i>	Catégorie : Encadrement supérieur <input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/>
<b>Cotation, s'il y a lieu :</b>	Corps et grade : Professeur d'enseignement général de l'institut national des jeunes aveugles, décret n°93-292 du 08 mars 1993 Poste vacant : Oui <input type="checkbox"/> Susceptible d'être vacant <input checked="" type="checkbox"/>
<b>Date de mise à jour :</b>	Date de prise de poste souhaitée : 01/09/2018 Horaires de travail : - Temps plein - 9 heures hebdomadaires auprès des élèves - Congés scolaires

### LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

**Institut National des Jeunes Aveugles**  
**56, boulevard des Invalides**  
**75007 Paris**

### DESCRIPTION DU BUREAU OU DE LA STRUCTURE

Missions de la structure :

L'Institut National des Jeunes Aveugles est un établissement d'éducation et d'enseignement spécialisé pour les enfants et adolescents aveugles ou malvoyants. Il accueille des élèves de la grande section de maternelle à la terminale, en internat de semaine ou en externat, ainsi qu'en intégration en milieu ordinaire. L'INJA est placé sous la tutelle du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé.

Missions du service :

La direction des enseignements met en œuvre le projet personnalisé de scolarisation des enfants et jeunes poursuivant une scolarité in situ. Elle participe à l'accompagnement des enfants et jeunes en inclusion scolaire suivis par le Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation.

Effectif du service :

54

### DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui  Non

Nombre de personnes à encadrer :

Activités principales :

Le/la titulaire du poste assurera, in situ, l'enseignement de la discipline dans des classes de collège et/ou de lycée à effectif réduit (12 élèves au maximum par classe), conformément aux programmes du Ministère de l'Éducation Nationale.

Il/elle assumera, le cas échéant, la responsabilité de professeur principal et dans ce cadre, le suivi des projets individualisés des élèves.

Il/Elle participera à l'adaptation des documents (élèves in situ et en inclusion scolaire).

Il/Elle pourra être sollicité(e) pour accompagner un ou des élèves poursuivant leur scolarité en inclusion avec l'appui du service d'accompagnement de l'INJA (S3AS).

Spécificités du poste / Contraintes :

Diplôme requis par le statut des professeurs d'enseignement général des instituts nationaux de jeunes aveugles et jeunes sourds (décret n°93-292 du 08 mars 1993) : licence.

Titulaire du CAPPEI ou du 2CA-SH, option B, ou du CAEGADV

ou Non titulaire s'engageant à se présenter au CAPPEI, option TFV (troubles de la fonction visuelle) ou au CAEGADV

Poste accessible, par voie de détachement, aux professeurs certifiés titulaires de l'Education Nationale et aux contractuels (contrat de droit public de 12 mois).

### Compétences requises sur le poste :

Connaissances <b>E : expert / M : maîtrise / A : application / N : notions</b>	Niveau de mise en œuvre			
	E	M	A	N
Compétences disciplinaires et pédagogiques.	X			
Concevoir et mettre en œuvre son enseignement		X		
Organiser le travail de la classe		X		
Travailler en équipe et coopérer avec les parents et partenaires de l'établissement		X		

Savoir-faire <b>E : expert / M : maîtrise / A : application / N : notions</b>	Niveau de mise en œuvre			
	E	M	A	N
Capacité d'organisation		X		
Travailler en équipe		X		
Qualités relationnelles		X		
Pédagogue		X		

*E - L'agent doit savoir agir dans un contexte complexe, faire preuve de créativité, trouver de nouvelles fonctions, former d'autres agents et être référent dans le domaine*

*M - L'agent met en œuvre la compétence de manière régulière, peut corriger et améliorer le processus, conseiller les autres agents, optimiser le résultat*

*A - L'agent doit savoir effectuer, de manière occasionnelle ou régulière, correctement les activités, sous le contrôle d'un autre agent, et savoir repérer les dysfonctionnements*

*N - L'agent doit disposer de notions de base, de repères généraux sur l'activité ou le processus (vocabulaire de base, principales tâches, connaissance du processus, global...)*

### Expérience professionnelle

- le poste peut convenir à un premier poste dans le domaine ou à une nouvelle orientation professionnelle
- expérience professionnelle souhaitée dans le domaine éducatif, connaissance des réglementations relatives aux enseignements

## FORMATION

### Formations prévues dans le cadre de l'adaptation au poste de travail

- 1 Maîtrise du braille intégral et connaissance du braille abrégé
- 2 Maîtrise du traitement de texte, d'un logiciel de traitement d'images et aptitude à l'apprentissage des logiciels adaptés

### Autres formations utiles au poste

- 1 Bonne connaissance des problèmes liés au handicap visuel
- 2 Connaissance de base des différents matériels adaptés

## CONTACTS

Monsieur Xavier DUPONT, Directeur – 01.44.49.35.02 – [xdupont@inja.fr](mailto:xdupont@inja.fr)

Monsieur Matthieu PESSONNIER, Responsable RH – 01.44.49.35.03 – [mpessonnier@inja.fr](mailto:mpessonnier@inja.fr)

Madame Christine ENAULT, Directrice des enseignements – 01.44.49.35.17 – [cenault@inja.fr](mailto:cenault@inja.fr)